

La Fédération Française de l'Assurance fait le point sur l'assurance-vie en 2020



Comme chaque année, la Fédération Française de l'Assurance (FFA) a dressé un bilan sur la santé des assurances de personnes en 2020. Ce bilan 2020 nous apprend notamment que l'assurance-vie accuse une décollecte (nette) de 2,4 Md€. Un recul important par rapport à l'année précédente où la collecte nette s'est établie à 21,9 Md€. Toutefois, les encours sur ces contrats ont progressé de 0,8 % en 2020 pour s'établir à 1 796,5 Md€.

Par ailleurs, la FFA a porté une attention particulière sur les choix opérés par les assurés en matière d'investissement. Globalement, 40,5 Md€ ont été investis en unités de compte, ce qui représente environ 35 % du montant total de la collecte brute 2020 en assurance-vie. Le reliquat étant investi dans les fameux fonds en euros.

Le point est également fait sur les chiffres liés au transfert Fourgous. Une procédure qui a permis de transformer 86 000 contrats d'assurance-vie en 2020 (708 000 contrats depuis 2016). Étant précisé que les 2,5 Md€ de capitaux transférés ont été réinvestis en unités de compte pour un montant de 0,9 Md€.

À noter : le transfert Fourgous est une procédure qui permet de transformer, sous conditions, une assurance-vie monosupport

en multisupports. Sachant que cette procédure (gratuite) permet de conserver l'antériorité fiscale du contrat.

[Fédération Française de l'Assurance – L'assurance française : données clés 2020](#)

© 2021 Les Echos Publishing